

MAIRIE
Place Charles Boisseau
39290 OFFLANGES

Offlanges, le 02 avril 2012

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2012

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Claude COMTE, Alain DIETRE, Sylvie LEROY, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Absents : M Gilbert JACQUOT, Patrice GUELLE.

Secrétaire de séance : M Claude COMTE.

TRAVAUX DE VOIRIE 2012

Le conseil décide à l'unanimité de réaliser les travaux de voirie sur la rue de la Croisette et la rue de la Grande Vigne. Le montant des travaux estimés par la DDT s'élève à 22 669 € HT. Une subvention au titre du CSCJ (contrat de solidarité aux communes jurassiennes) sera sollicitée auprès du département.

Arrivée de monsieur Gilbert JACQUOT.

CONTRAT DE FORTAGE CARRIERES DE MOISSEY

Le maire informe les conseillers que le contrat de fortage pour l'exploitation de la carrière est en cours de négociation. Il sera présenté lors d'un prochain conseil après accord entre les différentes parties.

FINANCEMENT CONTRIBUTION SIAER

A la suite d'une demande du service des impôts en vue de simplifier son travail, les conseillers décident d'assurer le financement de la contribution du SIAER de Montmirey Le Château par le budget communal. Cette dépense s'élève à 965.87 €.

Cette décision supprimera la participation de chaque contribuable au financement du SIAER.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Ils sont présentés par M Jean-Claude THABARD, 1^{er} adjoint.

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	/	142291.45	98110.83	/	98110.83	142291.45
Opérat. de l'exercice	109556.27	153939.61	334351.30	391594.82	443907.57	545534.43
TOTAUX	109556.27	296231.06	432462.13	391594.82	542018.40	687825.88
Résultats de clôture		186674.79	40867.31			145807.48

COMPTE ANNEXE POUR EAU

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	/	21068.50	/	13421.43	/	34489.93
Opérat. de l'exercice	17200.97	20790.70	35262.88	10720.82	52463.85	31511.52
TOTAUX	17200.97	41859.20	35262.88	24142.25	52463.85	66001.45
Résultats de clôture		24658.23		11120.63		13537.60

COMPTE ANNEXE POUR L'ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	/	680.12	/	5471.06	/	6151.18
Opérat. de l'exercice	2516.75	16.82	16.82	1028.75	2533.57	1045.57
TOTAUX	2516.75	696.94	16.82	6499.81	2533.57	7196.75
Résultats de clôture	1819.81			6482.99		4663.18

Ces comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité après sortie de monsieur le maire.

COMPTES DE GESTION 2011 DU RECEVEUR

Ils correspondent aux comptes administratifs de la commune et sont approuvés à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

Budget assainissement

Le résultat de fonctionnement de – 1819.81 € est affecté à l'unanimité comme suit
-1819.81 euros au déficit reporté (compte D 002)

Budget eau

Le résultat de fonctionnement de 24 658.23 € est affecté à l'unanimité comme suit:
11 120.63 euros à l'apurement du déficit d'investissement (compte 1068)
4 663.18 euros à l'excédent reporté (compte R 002)

Budget principal

Le résultat de fonctionnement de 186 674.79 € est affecté à l'unanimité comme suit
– 40 867.31 euros à l'apurement du déficit antérieur (compte 1068)
– 45 807.48 euros à l'excédent reporté (compte R 002)

VOTE DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux des taxes locales.

Ils restent les suivants :

Taxe d'habitation	12.54 %
Taxe foncier bâti	10.10 %
Taxe foncier non bâti	18.82 %
Taxe foncière des entreprises	17.83 %

BUDGETS PRIMITIFS 2012

Ils sont adoptés à l'unanimité et se synthétisent comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT 2012

	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
	REPORT 2011	DEPENSES 2012	REPORT 2011	RECETTES 2012
FONCTIONNEMENT	1 820 €	3 197 €	/	5 017 €
INVESTISSEMENT	/	7 511 €	6 482 €	1 029 €

MAIRIE
Place Charles Boisseau
39290 OFFLANGES

BUDGET EAU 2012

	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
	REPORT 2011	DEPENSES 2012	REPORT 2011	RECETTES 2012
FONCTIONNEMENT	/	34 061 €	13 537 €	20 524 €
INVESTISSEMENT	11 121 €	21 805 €	/	32 926 €

BUDGET PRINCIPAL 2012

	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
	REPORT 2011	DEPENSES 2012	REPORT 2011	RECETTES 2012
FONCTIONNEMENT	/	250 070 €	145 807 €	104 263 €
INVESTISSEMENT	40 868 €	156 240 €	/	197 108 €

AMORTISSEMENT CONTRIBUTION AU SIVOM DU MASSIF DE LA SERRE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'amortir sur trois ans la contribution de 1020 € versée en 2008 (délibération du 10 février 2006) au SIVOM DU MASSIF DE LA SERRE pour les travaux de déplacement du parking sur le chemin de la Poste

QUESTIONS DIVERSES

SICTOM ZONE DE DOLE : Le maire informe le conseil que le SICTOM a décidé d'instaurer une redevance sur les bacs affectés aux collectivités territoriales (cimetièrre, salle des fêtes...).

Contrôle des bacs bleus : il a eu lieu le 17 février 2012 sur notre commune. On constate que 34 % des bacs ont un tri moyen voire mauvais. Des efforts sont encore à faire pour améliorer le tri.

LOGEMENT LOCATIF : A la suite de la demande de madame Cécilia BARBIER les conseillers acceptent son déménagement du 02 impasse de la Grande Vigne pour le logement au 12 rue du Lavoir.

CEREMONIE DU 4^{ème} RTM : Le maire informe que la le 4^{ème} RTM organise une cérémonie en mémoire de leurs anciens le samedi 28 avril 2012 à 11 h devant le monument aux morts.

BUREAU DE VOTE : Le tour de garde du bureau de vote a été défini.

TOUR DU JURA CYCLISTE 13 MAI 2012 : A la suite de la réunion en préfecture, le circuit a été modifié pour des raisons de sécurité. Il ne passera que trois fois à Offlanges mais les deux grands prix de la montagne sont maintenus.
Les horaires de passages à Offlanges sont prévus entre 13h30 et 15h30.

ADSL : M Thierry VINCENT informe le conseil que les habitants d'Offlanges peuvent recevoir la télévision par l'ADSL.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 11H30.

Le maire,
Marc BARBIER.